

Approches des sciences humaines

Oral

Épreuve commune

Si l'épreuve d'oral « Approches des Sciences Humaines » a maintenant parfaitement pris sa place dans le paysage du concours, et si les candidats, dans leur grande majorité, ont présenté des prestations répondant aux attendus de cette épreuve, avec une aisance attestant leur lecture au long cours des œuvres, il n'en demeure pas moins que persistent certains défauts récurrents, dans bon nombre de présentations.

Ces derniers tiennent essentiellement à deux écueils : d'une part à une maîtrise très partielle des œuvres ; d'autre part, à l'application d'une sorte de prêt-à-penser, aussi bien méthodologique qu'interprétatif, qui mécanise sensiblement les exposés.

Certes, le programme peut paraître conséquent, mais, comme nous l'avons fait dans le précédent rapport, nous rappelons que, dans la plupart des cas, les candidats disposent de deux années pour lire des œuvres qui sont renouvelées par moitié tous les deux ans, ce qui veut dire que chaque ouvrage reste quatre années au programme. Il serait bon qu'on incite les élèves d'hypokhâgne à commencer à lire ce programme dès leur entrée en classe préparatoire. Dans certains cas, les œuvres semblent parfois avoir été découvertes après les écrits, et souvent, comme l'entretien avec les candidats le jour des admissions nous l'a appris, uniquement à travers un ouvrage introductif de préparation au concours. Une connaissance à la fois plus personnelle et plus approfondie des œuvres permettrait aux candidats d'aborder l'épreuve avec davantage d'aisance, et éviterait en outre généralités et approximations dans les explications des textes. Le candidat doit savoir circuler au besoin dans les œuvres, notamment lors de la partie consacrée à l'entretien avec le jury, et il ne le fera facilement que s'il en a acquis une bonne connaissance. Nous rappelons aussi que deux des ouvrages au programme (celui de Duchet et celui de Loraux) comportent des index, que celui de Loraux contient également une courte partie de lexique, et que nombre de candidats, s'ils avaient su les utiliser (mais cela suppose aussi qu'ils se soient au préalable familiarisés avec les ouvrages) auraient évité bien des approximations. Savoir lire un ouvrage de sciences humaines, c'est aussi savoir comment il s'organise matériellement, quelles sont les informations que peut apporter un index ou une table des matières.

Ainsi, si dans l'ensemble le vocabulaire grec manié par Loraux ne semblait pas poser problème aux candidats qui avaient bien préparé l'épreuve, certains ont achoppé sur certains termes (on rappelle par exemple que le sens de *parthenos* est supposé être connu), qu'ils auraient facilement élucidés en utilisant à bon escient l'index et le lexique.

Comme les années précédentes, nous rappelons que l'extrait choisi doit être analysé en rendant compte de ses spécificités. L'introduction tout d'abord doit pouvoir donner sa *situation* exacte dans l'ouvrage. Beaucoup de candidats se sont contentés de réciter une fiche de généralités sur l'œuvre et sur l'auteur, sans montrer la place du passage dans l'articulation d'une démonstration. Trop peu d'entre eux se sont rendus compte des conséquences pour leur analyse du fait que leur extrait faisait partie d'une introduction ou d'une conclusion, et, plus généralement, de sa place dans l'architecture de l'ouvrage. Ainsi, telle illustration de l'orientalisme chez Saïd doit impérativement être rapportée à l'imposante armature chronologique qui commande la démonstration, ainsi qu'au sens historique et politique que Saïd lui attribue ; l'analyse de tel développement d'Arasse sur la perspective ne peut ignorer que ce thème est traité dans plusieurs chapitres, sur des plans différents et mis en résonance avec une grande variété de phénomènes historiques (politiques, religieux ou épistémologiques). Par ailleurs, il est utile de procéder à une situation plus fine qui décrive la place de l'extrait dans un chapitre ou une section, de façon à cerner au plus près les enjeux du texte.

En ce qui concerne les pages de Loraux consacrées à *Lysistrata* et à *Ion*, les candidats devaient, pour rendre intelligible la construction de l'essai, chercher à expliquer la fonction que l'auteure assigne à ces fictions, l'une comique, l'autre tragique, dans leur confrontation au mythe de l'autochtonie. L'ouvrage de Michelle Duchet requérait de même une lecture globale pour être capable d'expliquer tel développement évoquant la destruction d'un mythe, une substitution d'images, ou la réfutation par un philosophe de la théorie d'un prédécesseur (exposée dans l'ouvrage).

Par ailleurs, l'*analyse* doit rendre compte des particularités de l'extrait et ne peut se contenter de plaquer un discours préformé sur n'importe quel extrait. Il est en particulier impératif de s'assurer que chaque terme est compris et ne pas hésiter à recourir aux dictionnaires mis à disposition en salle de préparation. À l'inverse, une explication précise ne doit pas se réduire à une simple paraphrase de l'extrait, surtout si elle ne permet pas d'éclaircir un point obscur, ou de comprendre une subtilité dans la démonstration. Rappelons, comme nous l'avons fait les années précédentes, qu'il est attendu des candidats qu'ils soient capables de cerner et d'analyser le texte qui leur est proposé dans la multiplicité de ses aspects : il importe que le texte soit travaillé afin qu'en ressorte sa spécificité, parfois sa singularité. Il est impératif à cet égard de commenter les procédés d'écriture du texte, ses procédures argumentatives, sa composition, sa logique de progression du

début à la fin de l'extrait, le genre discursif auquel il appartient, etc. Ainsi, de très bons exposés sur Lefebvre ont été capables de situer les extraits dans l'économie générale du texte, tout en discutant des effets de style, mais aussi en replaçant le texte dans son contexte historique. Il était par exemple indispensable dans le cas de Lefebvre de rappeler dans quel contexte économique, aménagiste et urbanistique a lieu la critique de la ville à laquelle il se livre. Le jury exhorte également les candidats à se montrer plus sensibles à certains effets de style, à la tonalité d'ensemble du passage, voire aux ruptures de tonalité. Il ne faudrait pas cependant, comme cela a été souvent le cas cette année, réduire les effets de tonalité à la seule ironie. Il faut aussi savoir repérer le discours rapporté, l'usage qui est fait des citations, des italiques, etc. Rappelons aussi que les notes, sauf indications contraires, font partie de l'extrait à étudier, et que parfois elles peuvent éclairer le texte d'une façon inattendue. Le jury a été souvent amené à faire lire les notes aux candidats pendant l'entretien et à leur faire commenter leur fonction. Les ouvrages donnés à la lecture doivent également être sérieusement considérés dans leur composition, le type de recherches sur lequel ils s'appuient, les sources qu'ils mobilisent, la démonstration qu'ils construisent, etc. On ne peut en réduire la lecture en les faisant passer par un filtre idéologique, quel qu'il soit (féminisme, anticolonialisme), ou en critiquant l'objectivité du chercheur. On a ainsi noté la récurrence d'une forme de soupçon idéologique chez nombre de candidats, qui virait souvent à une pure dénonciation sans argumentation probante. Rappelons qu'il faut être sérieusement armé intellectuellement pour attaquer les auteurs en question, et que si le jury apprécie que le candidat puisse pointer certaines insuffisances dans les démonstrations d'un Saïd ou d'un Bourdieu, des preuves un peu rapidement administrées ou encore des nuances insuffisantes chez un Lefebvre, cela suppose aussi que les candidats maîtrisent le discours argumentatif qu'ils sont en train de démonter. Il faut savoir par exemple définir le terme *habitus* et l'usage qu'en fait Bourdieu avant de pouvoir en faire une critique.

Sur ce plan, également, on regrettera certaines lectures surdéterminées de l'œuvre de Duchet. Parfois, le texte n'est pas interprété pour lui-même ; fréquemment, il est discuté au prisme des *Post-Colonial Studies*, forçant jusqu'à la caricature la problématique souvent nuancée et complexe de l'auteure. Là encore, la critique ne doit pas précéder la lecture, même si, à juste titre, l'apport des *Post-Colonial Studies* (qui, faut-il le rappeler, n'existaient certes pas en 1971, année de publication du livre de Duchet !) peut être l'occasion d'une certaine actualisation critique des problèmes posées par cette dernière. On prendra donc garde de ne pas mélanger ce qui relève de l'intelligibilité du texte et ce qui appartient en propre à une orientation critique qui peut, à bon droit, servir de plan d'articulation avec l'une des attentes importantes de cette épreuve : manifester une aptitude claire à relier l'objet ou l'intérêt du texte à des questions formulées en des termes actuels.

À quelques exceptions près, l'*ouverture personnelle* reste le point faible de la plupart des prestations. De même que l'introduction, l'ouverture ne doit pas être plaquée sur le texte (et être valable pour n'importe quel texte) mais s'articuler à la lecture de l'extrait. Il s'agit pour chacun de montrer sa capacité à s'appropriier les analyses et les notions fournies par le texte pour conduire sa propre réflexion sur des sujets qui l'intéressent. Or, cette partie importante de l'exposé, qui doit ouvrir le dialogue avec le jury, est bien souvent traitée comme une simple conclusion, parfois sur le modèle d'une fiche passe-partout, à l'analyse du texte. Ainsi, nombre d'explications convergeaient vers une conclusion très vague sur les relations entre pouvoir et savoir, et cela tous auteurs confondus (à l'exception d'Arasse, qui ne s'y prêtait guère). Il n'est pas non plus nécessaire de chercher à comparer le passage et l'ouvrage étudiés avec toutes les œuvres au programme. Si certains rapprochements peuvent aisément se faire de Bourdieu à Saïd par exemple, certaines tentatives de comparaison entre Arasse et Loraux ou Duchet ont parfois semblé au jury très artificielles.

La phase de *discussion* avec le jury occupe le temps le plus long de l'épreuve (15 mn contre 10 mn pour l'exposé). Le candidat doit rester particulièrement mobilisé et réactif pendant ce moment de l'épreuve. Une partie des questions peut porter sur le texte lui-même, pour clarifier certains points de l'exposé, et c'est aussi le moment pour le candidat d'éventuellement préciser ou rectifier un point d'interprétation ; une autre partie des questions peut porter sur des points de culture générale élargis par rapport au texte, mais cela ne doit pas donner lieu à une démobilité du candidat. La note donnée rend également compte de la capacité à s'engager dans une discussion intellectuelle. Ainsi, accorder une pleine considération aux questions posées et tenter d'y répondre de manière réfléchie et personnelle peut sérieusement rééquilibrer un exposé insuffisant. Le jury ne jugera pas négativement un candidat qui prend le temps de la réflexion pour répondre ; en revanche, on ne peut que conseiller aux candidats la concision dans les réponses et d'éviter des développements qui ne servent qu'à occuper le temps de parole sans réellement répondre à la question posée ni faire montre d'une progression dans la réflexion.